



SOCIAL SOLIDARITÉ



La Dordogne signe la charte "Département aidant Alzheimer"

La Dordogne est devenue le deuxième Département de France à signer avec France Alzheimer la charte "Département aidant Alzheimer" mardi 5 janvier. A travers cette signature, qui vient renforcer le partenariat de la collectivité avec l'association, le Département s'engage à mener davantage d'actions en faveur de l'inclusion des malades.

Publié le 05 janvier 2021

Orientation, inclusion et sensibilisation, ce sont les trois axes sur lesquels s'est engagé le Conseil départemental de la Dordogne en signant mardi 5 novembre la charte "Département aidant Alzheimer" avec l'association France Alzheimer, en présence de son président national Joël Jaouen et de sa présidente départementale Geneviève Demoures.

Cette signature vient confirmer le partenariat déjà noué par la collectivité avec France Alzheimer, qui se traduit par diverses actions en faveur de l'inclusion et l'autonomie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée.

C'est par exemple le cas avec l'accompagnement et l'orientation des familles dans la gestion de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie), qui font partie intégrante des missions du Conseil départemental.

Sport et culture adaptés

En matière d'inclusion dans la vie sociale, le Département de la Dordogne conduit des actions à destination des personnes âgées en perte d'autonomie, en s'appuyant sur la direction des sports et l'Agence culturelle, avec le soutien de la conférence des financeurs.

Celle-ci finance également depuis trois ans une action portée par France Alzheimer, intitulée « Sport, santé, bien-être pour les personnes malades _ neuro mouv ». Il s'agit d'ateliers d'activité physique adaptés aux malades d'Alzheimer. Le montant attribué par le Département à l'association en 2020 s'élève à 14.000 €.

D'autres actions à mener

La charte « Département aidant Alzheimer » engage le Conseil départemental de la Dordogne à <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/la-dordogne-signe-la-charte-departement-aidant-alzheimer-22330582?>

La charte « Département aidant Alzheimer » engage le Conseil départemental de la Dordogne à conduire d'autres actions que celles qu'il mène déjà en faveur des personnes malades et de leurs proches aidants.

Un relais des actions portées par France Alzheimer via son site internet et ses réseaux sociaux, mais aussi par l'intermédiaire des référents autonomie lors des évaluations de l'APA à domicile ou par les centres médico-sociaux, a ainsi été proposé.

La question du transport et de la lutte contre l'isolement des personnes malades et de leurs proches aidants est également posée.

En Dordogne, on estime qu'entre 6.000 et 8.000 Périgourdiens sont atteints par la maladie d'Alzheimer. Cela représente un nombre équivalent d'aidants.

La Dordogne parmi les Départements pionnier à s'engager à travers la charte « Département aidant Alzheimer »

La charte « Département aidant Alzheimer » existe depuis un an environ. La Dordogne est, après la Corrèze, le deuxième Département de France à la signer.

En parallèle de cette charte, France Alzheimer Dordogne noue des partenariats similaires avec les communes de Dordogne, dont les principales que sont Périgueux, Sarlat, Bergerac, mais également d'autres communes comme Excideuil, Brantôme, Montpon-Ménéstérol ou encore Mussidan. A ce jour, plus d'une cinquantaine de villes de Dordogne ont ratifié cette charte.

France Alzheimer : 400 adhérents en Dordogne

L'Union nationale France Alzheimer, présidée par Joël Jaouen, regroupe 99 associations départementales (une par département) et revendique 21.000 adhérents. L'une de ses missions principales est de sensibiliser l'opinion publique et de faire évoluer le regard que porte la société sur les personnes malades et leurs proches aidants.

En Dordogne, France Alzheimer ([France Alzheimer Dordogne](https://www.francealzheimer.org/dordogne/)) est présidée par le docteur Geneviève Demoures. Le siège de l'association, animée par une quarantaine de bénévoles, se situe à Bergerac (2 rue Emile Counord). France Alzheimer Dordogne revendique 400 adhérents. La cotisation est de 30 euros par an.

Comme dans chaque département, France Alzheimer Dordogne propose des actions pour les personnes malades et leurs familles : des permanences d'accueil, des formations, des groupes de parole, des ateliers de mobilisation cognitive et médiation artistique, des groupes de partage, d'expériences et de convivialité, des haltes relais et des cafés mémoire, ou encore des séjours vacances France Alzheimer (un par an à Saint-Geniès, mêlant malades, aidants et bénévoles. La possibilité d'organiser deux séjours par an, le second à La Rochelle, est à l'étude).

Si les conditions sanitaires le permettent, un grand concert caritatif sera proposé le 8 mai prochain à Chancelade avec sur scène la chorale Vox Vesunna et l'atelier de musicothérapie.

La journée nationale France Alzheimer a, quant à elle, lieu le 21 septembre.